

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet
Construction d'un nouvel hôtel et réaména	agement du parking du Golf du KEMPFERHOF à Plobsheim (67)
2. Identification du	o (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	GOLF DU KEMPFERHOF
Nom, prénom et qualité de la personne	Marc BONIVERT,
habilitée à représenter la personne morale	Directeur Général du Château Hôtel-Restaurant & Golf du Kempferhof
RCS / SIRET 3 4 5 2 8 4 9	1 3 0 0 0 1 8 Forme juridique Société par actions simplifiée
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie
	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41	Modification du parking existant de l'opération par la création d'un parking semi- enterré sur 2 niveaux de 193 places et de 5340 m² au total. Création d'un parking
	souterrain de 20 places dans la partie en R-1 du projet.
44	Carrier and the parties of the parties of the parties of the project
	Réaménagement d'une partie des infrastructures du golf.
	4. Caractéristiques générales du projet
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	
Le projet consiste en la démolition d'une p regroupant : le restaurant, l'accueil golfiqu réaménagées (chapelle, parvis d'entrée et	partie des bâtiments du golf du Kempferhof, sur une surface d'environ 1 931 m2 e et une partie de l'hôtel. Les parties les plus anciennes (à l'Ouest) seront conservées et bâtiments en brique).
	ction de bâtiments neufs contiguë à l'existant au maximum en R+2 regroupant , l'entrée de l'ensemble de ces infrastructures ainsi qu'un SPA.
Le réaménagement du parking extérieur d	e 193 places est également prévu avec de plus, la création d'un parking souterrain.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la rénovation et à l'agrandissement de l'hôtel existant situé en partie à l'Ouest du site et au développement de l'activité golfique par la création de nouveaux locaux regroupant de nouvelles fonctions liées aux loisirs, à la restauration et au bien être.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux débuteront dès l'obtention des autorisations administratives nécessaires. La durée du chantier devrait être de 18 mois environ.

Les travaux débuteront par le curage des zones existantes conservées puis par la réalisation du niveau enterré (R-1 qui regroupent les fonctions techniques et liées à la cuisine du restaurant, ainsi que la technique du SPA). Suite à ces travaux, les parties hôtellerie, spa, restauration seront réalisées. Le parking semi-enterré sera réalisé à la fin du chantier.

Les différentes parties du projet présenteront des toitures végétalisées conformes au PLU de l'Eurométropole en vigueur ou des toitures tuiles et/ou zinc. Les façades seront constituées de brique, de bois et d'éléments verriers. Les aménagements paysagers autour du futur bâtiment seront également modifiés et le terrain sera modelé afin de créer un talus entre le bâtiment et le parking extérieur.

Le parcours de golf restera en exploitation le temps des travaux. Une sécurisation particulière sera mise en place pendant l'intégralité de la durée des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment projeté sera conforme à la réglementation d'accueil du public et répondra à l'enjeu d'accueil de la clientèle pour le golf, la restauration et/ou l'hôtellerie.

Le rez-de-chaussée du projet accueillera les fonctions d'accueil golfique, vestiaires et proshop, ainsi que le restaurant, les cuisines, l'administration dans la partie existante conservée du site et le SPA.

Le premier niveau regroupera les chambres d'hôtels dans la partie neuve et existante, un club house pour le golf ainsi qu'une partie associée à la réalisation de séminaires.

Le second niveau regroupera quant à lui les chambres d'hôtels dans la partie existante et créée.

Au niveau R-1 seront regroupées les fonctions de stockage pour le restaurant ainsi que les espaces techniques liés à l'exploitation du bâtiment et un parking de 20 places.

Grai	o projet et superficie globale de l'opérati ndeurs caractéristiques	on - préciser le	Valeur(s)	
Parking extérieur Parking souterrain Surface de bâtiment démolie Surface de bâtiment construite			193 places 20 places 1931 m ² 8400 m ²	
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>07 ° 4</u>	4 · 36 · E Lat. 48 · 27 · 33 · N	l
351 rue du Moulin 37115 Plobsheim	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Point d'arrivée ; Communes traversées :		_'"_ Lat°'_"_ _'"_ Lat°'_"	
.7 S'aait-il d'une modification/exte	e projet et	ne existant?	Oui X Non	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Le projet est situé au sein de la ZNIEFF de type II dite "ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg" (420014529).
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		La commune de Plobsheim est localisée dans l'emprise du PPBE de la Communauté Urbaine de Strasbourg.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	le monument historique le plus proche est le Chàteau des Zorn de Plobsheim, localisé à l'Est de l'établissement. Le site est localisé en dehors du périmètre de protection des abords de monuments historisques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		La commune de Plobsheim est couverte par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Eurométropole de Strasbourg. Le PPRI de l'Eurométropole de Strasbourg a été approuvé le 20 avril 2018 par le préfet de région Grand-Est.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à l'Est du site. Il s'agit de la Zone de Protection Spéciale dite "Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim" (FR4211810).
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les prélèvements d'eau seront réalisés dans le réseau d'alimentation en eau potable alimentant la commune de Plobsheim. Aucune modification significative des consommations n'est à prévoir vis-à-vis de l'existant.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
Milieu nature	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	La commune de Plobsheim est couverte par le PPRi de l'Eurométropole de Strasbourg. Le site est localisé en dehors de tout zonage de risque d'inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\times		En fonctionnement, le site engendrera des trafics liés aux allées et venues des clients et du personnel du Golf. D'autres trafics pourront être engendrés par les différentes livraisons nécessaires au fonctionnement du Golf (restaurant, matériel, etc.). Aucune modification significative du trafic n'est à prévoir vis-à-vis de l'existant.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	Les seules installations susceptibles d'engendrer des odeurs sont les cuisines du restaurant. Compte tenu de l'implantation du projet, celui-ci n'est pas susceptible d'engendrer ou d'être impacté par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes	\square	Les seules émissions lumineuses du site sont dues aux phares des véhicules circulant sur les parcelles (clients, personnel, livraisons, etc.), ainsi que les éclairages des espaces extérieurs (parking, entrée) et intérieurs. Compte tenu de la localisation du projet, aucune émission lumineuse issue du site n'est susceptible d'engendrer une gène pour les riverains. Aucune émission lumineuse externe au site n'est susceptible d'impacter celui-ci.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		Les seuls rejets atmosphériques sont liés au fonctionnement de la chaufferie au gaz naturel du bâtiment. Aucune modification significative des émissions atmosphériques vis-à-vis de l'existant n'est à prévoir.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Les seuls rejets liquides du site sont issus des eaux pluviales ruisselant sur les surfaces imperméabilisées. Ces rejets seront réalisés au milieu naturel.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Les seuls effluents du site sont : -Des eaux usées domestiques (douches, sanitaires, etc.), -Des eaux issues usées des cuisines du restaurant. Ces eaux seront rejetées au réseau d'assainissement. Aucune modification significative des émissions aqueuses n'est à prévoir visàvis de l'existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Le projet engendrera la production de déchets assimilables à des déchets ménagers ou des déchets banals des entreprises. Aucune modification significative de la production de déchets n'est à prévois vis-à-vis de l'existant.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
approuves	<u> </u>			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décris	ez leso	quelles	
				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels :	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e	ffets
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir	ndre
une annexe traitant de ces éléments) :	

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de l'absence d'impact significatif du projet sur les différents compartiments environnementaux, le projet ne justifie pas d'être soumis à évaluation environnementale.

8. Annexes

ð.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - $\mathbf{non\ publié}$;	
2	Un plan de situation au $1/25000$ ou, à défaut, à une échelle comprise entre $1/16000$ et $1/64000$ (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet \underline{ou} , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), c), d), 10° , 11° a), b), 12° , 13° , 22° , 32 , 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez com parties auxqu	pléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les uelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Plobsheim 10, 19/01/2021
Signature	GOLF DU KEMPFERHOF 351 Rue-du Moulin 67115 PLOBSHEIM SAS au capital de 2 000 000 € N° Siret: 345 284 913 000 18 N° Tva Intracommunautaire: FR93 345 284 913 Tél. 03 88 98 72 72 - contact@kempferhof.fr

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

GOLF DU KEMPERHOFF

A COLF DU KEMPERHOFF

A